

Traivarses

Hivar 2011



Bulletin de liaison de l'association « **Langues de Bourgogne** » Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550

Quòè qu'v'en diez ?

Chaque début d'année il est de bon ton de se livrer à toutes sortes de rétrospectives. Céder ici à cet exercice convenu n'est qu'une tentative de faire le point sur notre projet.

Depuis la création de notre association fin 2009, je ne cesse, d'une part, de recenser les **multiples initiatives** en faveur de notre patrimoine linguistique (sites Internet, associations, conteurs, ateliers d'écriture ou de conversation etc.) et, d'autre part, de constater combien la Bourgogne est encore riche de **locuteurs, nombreux et de qualité**.

C'est assez pour justifier pleinement notre engagement et l'ampleur de la tâche pourrait même sembler insurmontable ! Inventorier, sauvegarder et valoriser de telles richesses éparpillées sur un si vaste territoire est une entreprise à la fois ambitieuse et urgente.

Beaucoup de choses se sont passées en 2010. Je n'en retiens que quelques-unes de façon très subjective.

Côté linguistique le **dépôt du fonds Taverdet** a été un événement majeur. C'est un gage de crédibilité pour la MPO et pour « **Langues de Bourgogne** ».

La venue en Bourgogne du linguiste **Jean-Léo Léonard de l'Université de Paris III** a été également un moment important dont je vous parlerai en détail plus loin.

Côté animations le choix est difficile. Une bonne dizaine de moments forts m'ont marqué et je sais bien que chacun de vous, pris dans la pâte de sa langue, ferait sans doute d'autres choix.

Pour l'Auxois, je garderai longtemps en mémoire un dimanche après-midi à **Arconcey**. Une telle densité de langue partagée par 150 personnes, c'est impressionnant !

Pour le **Val de Saône**, je garde d'une soirée conte en novembre à Varennes-le-Grand 15 minutes magiques où Marie-Jeanne Flattot, conteuse du village (née à St Marcel), a donné à un public ravi un récit de vie mémorable, dans une langue délicieuse. Ce quart d'heure n'a malheureusement pas été enregistré !

Côté Bresse, une bonne tournée **de langue et de gaudes**, chez notre Vice-Présidente Chantale Gauthier à Sens-sur-Seille, me reste au cœur

J'en oublierais presque le Morvan si je n'avais gardé à l'oreille une délicieuse chanson écrite et interprétée en veillée par **Caroline Darroux**.

De beaux moments qui confortent et éclairent notre action !

Sauvegarder la diversité est une nécessité vitale mais cette sauvegarde ne peut (et ne doit) se faire que dans un cadre **rigoureusement républicain** et éloigné de toutes les dérives communautaristes ou chauvines.

Puisse 2011 apporter à chacun le bonheur de partager des langues vives, vivantes et fraternelles.

I vòs sarre bràment lai main.

Boune an-née 2011 ài vòs peus ài vòte monde..

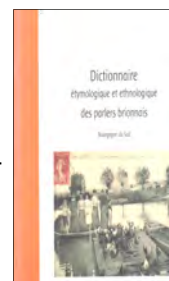
Le Piarre

Pierre Léger



Ai lire

« **Dictionnaire étymologique et ethnologique des parlers brionnais** » de Mario Rossi (Ed Publibook / 35 € / 593 pages) > **CE LIVRE EST DISPONIBLE AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA MPO**



Professeur à l'Université de Provence **Mario Rossi** est spécialiste des dialectes de l'Italie du nord. Ce livre rassemble près de 5000 mots, une importante introduction linguistique et quelques textes locaux. Un travail considérable donc. Je note qu'il dit dans la conclusion que « **...le Brionnais et le Charolais sont des parlers de langue d'oïl qui font la transition avec le franco-provençal.** »

A titre d'illustration ce petit texte collecté par l'auteur auprès de Jean Laroche à Oyé.

La confèchon

Son frère, qu'ètò don à Ciry l'Noble, y avò dzà dou trois an*nies qu'òl ètò parti, òl ètò vni en train; a peu òl avò pris in tsvau et voiture qu'òl avò emprunté, ô connaissò du monde à Djou, pe vni faire un tor vé son frère.

Y ètò l'vendrri saint; òl arrive à la tsapèle, oh ! y ètò quazi onze heùres. La bonne, ah ! quant al les a vus, al les a dèt : « oh ben ! écouti don, òl è ben en train d'confessé, mais dz'vâ quand min*me aller li dère ». Alors òl a stoppé ses confèchons, òl è vni, ô les a dèt bonjour, ô dit : « Pisu'y è ça, vos alli goûter » ; ôl a dèt à sa bonne : « Vos alli faire à goûter, dz'vâ rtourner confessé; mais dz'en ai pas p'longtemps, dz'vâ èuvri les deux trapons

Pôle môle

> Dans son numéro de décembre 2010 la revue « **Bourgogne magazine** » publie le conte « *Les boeus, lai neut de Noë* » extrait de « *Mollérin sôs Draune* » de Joséphine Dareau. Il est convenu de publier un texte bourguignon dans chaque numéro. En février ce sera « *L'âne du Gaispard* » de Louis Coiffier. Après le Morvan et l'Auxois il s'agit de publier des textes de toute la région. Le principe est simple : **choisir un texte de qualité**, pas trop long (veiller à ce qu'il ne soit pas trop décalé par rapport à la saison de publication), rédiger **une présentation** de quelques lignes (auteur et localisation) et un **petit glossaire** des mots difficiles. S'il s'agit d'un texte rédigé avec des conventions graphiques particulières pensez à le préciser. Cette collaboration avec « **Bourgogne magazine** » est importante car elle est de nature à donner de la visibilité à notre patrimoine linguistique, à la MPO, à notre association « **Langues de Bourgogne** » mais aussi à vos associations et à vos publications locales. Merci d'adresser vos propositions d'articles par courriel à pplc.leger@sfr.fr ou par courrier à Pierre Léger 14, rue Jacob 71240 Varennes-le-Grand.

> Notre projet « **Noëls 2012** » a été présenté sur Radio Morvan courant décembre.

> Dans le livre « **Le Morvan, historique et célébrités** » de l'auteur creusotin Daniel Cattaneo on trouve un petit glossaire de 6 pages. (suite page 7)



L'âne du Gaispard

(texte destiné à « Bourgogne magazine »)

Ce texte de Louis Coiffier est tiré d'une revue publiée à Arnay-le-Duc en 1930. Louis Coiffier (1888-1950) a été Instituteur dans l'Auxois et le Morvan (Arnay-le-Duc, Blanot, Villers-en-Morvan, Arconcey...). Il a publié de nombreux textes dialectaux (nouvelles, poésies et chansons) ainsi que différents écrits en français dont un roman : « Morvan Terre d'amour ». Il repose au cimetière de Corancy (58). Sur sa tombe on peut lire ces vers dont il est l'auteur : « Le poète a laissé son verre ! / Exaucez-là son dernier vœu : / Quelques fleurs et deux pieds de terre / Le poète est content de peu. ».

Le tor qui vas vos raicontait ot airivait ai Blanot a yé eune dizaigne d'an-nées.

C'étoit aipré lai guerre. Les sanguiers dévouéraint tot ce qu'a y évot dans les champs; les chaisous s'éting réunis et totes les semainngnes on mégeot eun couéchon sauvaige chez le Batisse vou bin chez l'Alice d'Efforg.

Le Flour, que vos connaichez bin teurtout, étot le lieutenant, peu le grand Lucien, le piqueur.

On évot trois chiens, qu'éting les moueillous de lai contrée pour ailaît qu'ri les sanguiers n'impourte laivou qu'al étins : le *Ramaneau*, le *Cyranô* et peu le *Vanneau*. Y vos garantis que quand qu'al éting a derré d'eun couéchon, c't'iquite feusot.

C't'an-née laite, a l'étoit v'ni eun Parisien d'aivou ein fusil ai trois coups. A diot que d'aivou c't'airme-laite qu'a n'aivot po de ran, pasqu'a y évot eun coup pou les jacques, eun coup pou les yèvres et peu l'aute pou les grousses bêtes. A laïchot moïnme crouère qu'al évot été en Afrique et qu'a y évot chiaissé les lions ! Ah ! mon vieux, a feillot l'entende !

Tot pou eun beas jor, voiquit mon Parisien que devole lai montée en queuriant : « Alerte ! Alerte ! Un sanglier gros comme une vache ! Je l'ai vu vers le bois du Pïarsot. »

Le Flour réuniché tot son monde. On se plaicé dans les paissaiges, le Parisien se metté en côtaît du Flour, les autes ai l'entor du bos. Le grand Lucien rentré dans le fourré d'aivou les trois chiens. Tot pou ein coup, on entendé les chiens beiller de lai voix. « Aittention, aittention ! » que crie le grand Lucien, çai démarrot tot drouet su le Flour. A vié les genêtes croulait, a met en joue. Au moïnme moment qu'al aïlot tirer, a recounat l'an-nimau et les bras l'y en choyèrent. C'étoit l'âne que bramot atant que si vos l'aivint écorché.

Et l'âne, les chiens au daré, traiverse Effourg en fiant eun breut de tos les diables. Vos éring croyut que c'étoit lai fin du monde ! Le Parisien, qu'l'âne aivot bosqueulait en paissant, étot choué le daré dans les broussailles et a se relevé pu blanc qu'un fromaige. Les autes chiaissous se raimeulèrent, les uns jeurint, les autes se beurdoulint en devolant chez l'Alice pour bouère un cop.

Le mate d'école, qu'étoit d'aivou no, dié : « A faut envié chaircher le père Gaispard. »

Mas on n'eut pas besoin de se déringier. Le père Gaispard aivot vu l'âne poussigué pou les chiens et al avot courri d'aivou sai trique. Al aivot chaivit pair raittraipait sai bourrique et pair époulvauder lai meute. A s'aimenot d'aivou sai trique et a velot tuer le Parisien.

On parvené ai l'aipayer et le Mate d'école dié : « Cheurtez-vos, père Gaispard, y aïlons juger le délinquant. Voiqui : le Parisien ost coupable. Y le condamnons ai payer dix lites, et qu'ment que l'Alice é metté les greilles su le feu pour fare queure lai couérée, qui ne mégeront pas aujed'heu, y le condamnons encouère ai payer dix crépais et eune bouète de poumade pou graïcher le daré de l'âne que les chiens ont dévouéré. »

Tot le monde aïplaudiché et le Flour dié ai son tor : « Le père Gaispard vai se cheurter vé le mate d'école que nos chantéré lai chanson qu'al é faite su les *Chiaissous de Sanguiers*. »

On beuvé, on chanté, et le père Gaispard, i m' cho ému, chantot tot qu'ment les autes et on rié tellement qu'on pairle encouère de c'tornée laite ai Blanot.

Petit conseil pour lire un texte bourguignon : 1) Lire lentement et si nécessaire à haute voix en tentant de saisir le sens général du texte 2) Relire en se reportant, si nécessaire, au glossaire ci-dessous 3) Si des passages vous restent énigmatiques n'hésitez pas à nous écrire. L'association « Langues de Bourgogne » vous répondra.

sanguiers = sangliers / chaisous = chasseurs / Efforg = Effours (hameau de Blanot) / teurtout = forme superlative de « tous » / moueillous = meilleurs / qu'ri = querir, chercher / laivou = où / derré = derrière / c't'iquite = celui-ci / feusot = filait vite / d'aivou = avec / po de ran = peur de rien / jacques = geais / yèvres = lièvres / laïchot = laissait / eun beas jor = un beau jour / devole = dévale, descend / bos = bois / beiller = donner / genêtes = forme féminine de « genêts » / croulait = remuait, bougeait / bramot = braillait, criait / breut = bruit / vos éring croyut = vous auriez cru / étot choué = était tombé / daré = derrière / se raimeulèrent = se rassemblèrent / poussigué = poursuivi / al aivot chaivit pair = il était parvenu à / époulvauder = disperser, repousser / aipayer = apaiser / cheurtez-vos = asseyez-vous / greilles = lardons / queure = cuire / couérée = désigne, selon les secteurs, un repas de chasse ou diverses entrailles de l'animal (poumons, foie) / crépais = grosses cèpes / dévouéré = dévoré, déchirer / i m' cho = un peu



Portrait de Louis Coiffier

Document

LES
FANTAISIES PHILOLOGIQUES
DU SAVANT M. IGNARE
OU LE
MASSACRE DE L'INNOCENT PATOIS BOURGUIGNON
SUIVI DES
QUATRE LETTRES ADRESSÉES AU MÊME SAVANT
en 1886



Le texte ci-joint est tiré de l'ouvrage ci-dessus qui rassemble une série de textes polémiques de l'auteur **J. Durandeau** dirigés contre Prosper Mignard auteur de « Histoire de l'idiome bourguignon » traité ici de « Savant M. Ignare ». Pour éclairer ce texte (peut-être en retrouver la mélodie) une enquête de terrain serait nécessaire.

Qu'en pensent nos amis de l'Auxois ?

LE MARIAGE COMIQUE

I

Mairgoton et Dandoillai (*Beurizotins*)
Tô deu s'on v'lu mairiôlai;
El on été ché leû nôtâre
Qu'ai pri sai pieume et s'n écritôare;
Por y passai lô contra
Ai son venu ai Vitia.

II

Totte lai trôpe en dévôlan
Ai rencontraï *Gaigey* (2) l'*Toscan*;
Tâtidié, lai drôle de fête,
Di-t-i! qu'en vôro don ben être!
— Descendé z-ai Beûr'zot
Vo z-y boirà ein co.

III

En mairiaige al y ai beillé
Deu côtillon et troà mauché;
Ein méchan jônau de tiarre
Vou qu' n'y aivo ran qu'dé piarre;
Ein' demi soiteur' de prai
Vou qu'ai n'veno qu'dé pié d'chai!

IV

Ma quan y fûre ai Beurejo
On v'no ai poign' d'réceurai l'po!
On n'y aivo po to pôtai
Qu'dé pômme de tiarre, dé cho, dé raive,
Dou pain d'saill', dou mechan vin;
C'n'éto pa pou fair' bon festin!

V

Jan Matien y à veunu
D'aivô ein' veill' jeuman sou l'c..!
Qui étô tote pleigne d'avire
Que tò l'mond' ne f'so qu'd'en rire;
On l'ai m'née ché l' vieu Mart'nô (3).
Pou lai guairi de tò sé mau!

1. Nous devons ces couplets à l'obligeance d'un homme qui nous fut cher, **M. J. B. J. Audiffred**, mort à Vitteaux en 1884.
2. Les familles *Gagey* furent de tout temps nombreuses à Beurizot.
3. Ce Martenot était un bourrelier équarrisseur de Vitteaux.

Dijon. — Imp. Damongeot et C^e, rue St-Philibert, 40.

«Les contes nivernais »

de Fanchy (Ed du Bastion / 52 pages) > **CE LIVRE EST DISPONIBLE AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA MPO** Il s'agit d'une réédition de récits rustiques et de quelques poèmes bien tournés et tendres. La langue nivernaise étant très accessible l'adjonction d'un glossaire ne s'impose pas.

Mon rin-d'si p'tit, tous deux, j'causons
La nuit pis l'jour. Quoiqué j'disons ?
Quament toujou la mêm' bêtise :
J'rabâchons, coum' la cloch' d'église,
El din-dine et lés dig's-dins-dons.
Roucoul', bats d'l'aile et des pétons !...
Té t'en fich' pas mal du vent d'bise
Sous la pleum' dé tés éderdons,
Mon rin-d'si p'tit.

Dors, ton soûl: t'as droué d'f'égnantise
Au jour dé tés six mois tout ronds,
Mouille el torchon qué t'sert dé ch'mise,
Ça nous fait rire... et pis j'lavons,
L'nez large ouvri, j'en r'nif ma prise
Et ça vaut tous les « *sentibons* »,
Mon rin-d'si p'tit.

Mon rin-d'si p'tit, mais voué-la don,
Mon poûr loup-gris, mon ch'tit mouton,
Dans l'blanc dés yeux ta groûss' m'man Rose,
T'la counais-t-y, ç'lell' là qué t'cause
Et qu't'aime à n'en parde el mélon?
Non, t'la counais pas, berloton,
Non, té connais pas ta m'man Rose,
Mais té counais bin son téton,
Mon rin-d'si p'tit.

C'est là pour sarvir à queuqu'chose.
Prends-lu dans ton bé, gouluton,
Suce à gogo, fais pas la pause...
Ça t'rigole autour du menton
Et t'as l'bout du musiau tout rose.
Té vas fleurir, joli bouton,
Mon rin-d'si p'tit.

Jean-Louis Blancard

L'association « Lai Pouèlée » (1976-1999) dont je fus membre a accumulé pendant sa courte, mais intense, existence une somme considérable d'archives diverses, dont **de très nombreux textes en bourguignon-morvandiau**. J'en suis provisoirement dépositaire et je me plonge de temps en temps dans tous ces manuscrits. La somme de travail à fournir pour trier, classer et saisir toute cette paperasse me décourage assez vite et je souhaiterais vivement que la mpo puisse prendre en charge la sauvegarde de ce patrimoine écrit important. Je viens, par exemple, de retrouver dans une chemise une série de textes de **Jean-Louis Blancard**. Jean-Louis qui a mis fin à ses jours en 1998, était professeur de français au Collège de Luzy. Il y animait un atelier patois et il a publié, avec ses élèves, un glossaire « *Le morvandiau c'mment qu'on l'cause vé nous* » et un début de méthode d'apprentissage sur cassette (> **DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA MPO**). La chemise que j'ai contient une série de textes généralement humoristiques, des lettres échangées avec Jean-Louis et une série de 11 poèmes ayant *le Glaude* pour héros. Ces textes étaient destinés à être mis en musique. L'un d'eux, « *La blouse du Glaude* » l'a effectivement été par un groupe de Luzy dont j'ai perdu la trace. Il me semble que Jean-Louis avait été élève de Gérard Taverdet (A vérifier ?). La chemise représente un volume d'environ 120 feuillets et des dossiers de ce genre j'en ai une bonne centaine...

LE GLAUDE.

Èune pèrre de saibots piens d'peille,
Dâ queulottes de v'lous râpé,
Èune biande biene brâmant tachée,
Un saipian nouère pour d'chu là éreilles,
Y ot l'Glaude.

Maigue c'mment un haricot,
Nâ quand mounne jar bin costand,
Lai queule tante breulée pou l'soulot,
Lai bouche bin fêchue c'mment lie d'un chabot,
Y ot l'Glaude.

Queuland c'mment par d'chu eigne, mû bon gar
Bin haibile ai l'ouvoige quanqu'â vent,
Quanqu' al aî pas fait lai bamboula,
Par fainçant mon pu pou jener là nous du bon ^{Dieu}

Dans sa p'tiote faruse, à vit tant chu :
A roule pas chu l'or, mû â s'en tire bin.
A fait son boulot sans s'bosquer le cul.
Al ot hureux c'mment gai, s'te vîemp coquin.
Y ot l'Glaude.

Blancard

Èune pèrre de saibots piens d'peille,
Dâ queulottes de v'lous râpé,
Èune biande biene brâmant tachée,
Un saipian nouère pour d'chu là éreilles,
Y ot l'Glaude.



Ai vos lai pleume !

OBJET : Bulletin "Traivarses" d'octobre 2010

I

Tu as bien fait de modérer mon propos au sujet d'Alfred Guillaume dans ma présentation du Melaide imaginaire à Anost. Ce qui passe à l'oral pour interpeller l'auditeur, et je crois y avoir réussi, doit à l'écrit rester dans les limites du politiquement correct. J'ai simplement voulu dire, et tu l'as bien perçu, qu'il est temps de dépasser l'horizon dit "régionaliste" des patoiseries de folkloristes.

II

Le texte de Marinette Janvier intitulé "Nos idoles" est extrêmement intéressant sur le plan de la graphie. Il démontre qu'en raison de la logique interne de la langue, l'approche grammaticale, que je qualifie d'orthographe naturelle, aboutit à des formes reproductibles d'un auteur à l'autre quand elle est le fait de gens cultivés. Cela va très loin dans ce cas puisqu'on trouve en début de dernière strophe la traduction de *le mien* par *le meine*, auquel j'ai aussi abouti. Je ne m'écarte pas d'une seule lettre de cette transcription à partir du moment où je prends en compte le fait qu'elle ne diffère de la mienne que par le remplacement du groupe *ai* par la voyelle simple *è*: *soir* / *souair* / *souèr*, *foi* / *fouai* / *fouè*

C'est donc une pure question de convention.

J'aime beaucoup le *x* en terminaison de *fa x* (pour *faix*). Je l'emploie aussi en finale *ux* des adjectifs en *eux*: (*heureux* / *hérux*). Il va sans dire que ce *x* est muet comme dans *Glux*, *Chastellux* et *Pelux*.

III

La Fête du Beuvray m'a été communiquée il y a quelques années dans son contexte d'origine par notre confrère Jean-Pierre Menand qui s'intéresse beaucoup à la langue et qui serait sans nul doute très heureux de nous rejoindre. Je te joins une photocopie au n-ème degré de ce texte qui, pour arriver à la version dont tu disposes, a perdu quelques plumes. Je pense que Jean-Marie Bibracte et Pierre Montois ne font qu'un. Quand tu dis que la graphie est assez incohérente, c'est un euphémisme bien indulgent. Ce n'est certainement pas sous cet aspect que ce texte a un intérêt.

L'emprunt que tu envisages serait particulièrement malencontreux car en fait de logique, celle du groupe *au* est particulièrement claire : avec une exception unique, celle du mot *auto*, dans lequel *au* est bref, il correspond toujours au son [ɔ:] c'est-à-dire o ouvert long : *au*, *autant*, *faut*, *mau* et autres mots français en *al* (pau), *iau* et autres mots français en *eau* (ratiau). Tu noteras d'ailleurs que dans le reste du texte ledit Montois ne s'est pas privé de la terminaison *ot*, qui convient si bien au Creusot : yébot, viot, yébot, et qu'il n'a agrémenté son *au* d'un *t* que dans *connassaut*. Le *t* s'est perdu quand on r'descendait et qu'on peurno son temps, un *e* étant récupéré quand on r'monteau.

A propos de *t* excédentaire, tu en as à bon escient débarrassé mon *atelier* de patois, mais en bon morvandiau, afin ne pas le laisser perdre, tu en as affublé le *on* de "alors qu'ont écrit généralement *ot*."

IV

Je me permets d'insister sur cette caractéristique de la phonétique française de ne comporter que trois semi-consonnes (ou semi-voyelles), le [j], le [w] et le [ɥ] soient le *i* (ou *y*) le *ou* et le *u*, à l'exclusion du *o*, soit *lieu* ou *yeux*, *rouet* ou *Louis* et *puis*, *ruer* ou *suite*. On doit donc écrire voueillie et non voeillie. Par ailleurs l'accent circonflexe servant en français à indiquer une voyelle longue et n'affectant pas la fermeture : "comme il faut" se traduit par *brament* et non par *brâment*. Le cerf lui-même s'en passe quand il brame.

Il manque à l'arsenal des signes diacritiques français celui qui conviendrait pour marquer la fermeture du o en morvandiau où la distinction entre le o ouvert et le o fermé est essentielle. Nous avons proposé l'emploi de l'accent aigu, soit *ó*, qui résout totalement la question.

Il convient particulièrement au [o] (o fermé bref ou long) qui transpose le *ou* français de mots très courants comme nous, tout, sous, etc, dont l'étymon latin est un o, soit *nós*, *tót*, *sós*.

J'avais dans un premier temps utilisé le groupe *au* que pour cette raison étymologique Gérard Taverdet m'a conseillé d'abandonner. La conséquence la plus intéressante de cet abandon est l'affectation exclusive au groupe *au* de la forme en o ouvert long [ɔ:] (voir point III) NOTE de Roger DRON à Pierre LEGER

Assemblée Générale 2011

« Langues de Bourgogne »

en avril à Dijon

Date et précisions dans le prochain bulletin.

2011 ost airrivé

à « Langues de Bourgogne »

y'ost l'moument d'cotiser



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

adhère à l'association

« Langues de Bourgogne »

et verse la cotisation de 10 €

Fait le2011

à

Signature :

Les chèques à l'ordre de « Langues de Bourgogne » peuvent être adressés soit à « Langues de Bourgogne » mpo La Cure 71550 Anost soit directement au Trésorier : **Christian LAGRANGE** Chemin de l'Oasis 71240 Varennes-le-Grand

Le Bureau de « Langues de Bourgogne »,
placé sous la présidence d'honneur
du **Professeur Gérard TAVERDET**,
est ainsi constitué :
Président : Pierre LEGER (Morvan)

Vice-présidente : Chantale GAUTHIER (Bresse)

Vice-présidente : Jeanne WAFLARD (Morvan)

Vice-président : Jean-Luc DEBARD (Auxois)

Secrétaire : Gilles BAROT (Auxois)

Secrétaire adjoint : Jean-Claude ROUARD (Morvan)

Trésorier : Christian LAGRANGE (Bresse)

Trésorière adjointe : Régine PERRUCHOT (Morvan)

Le Conseil d'Administration de 21 membres est représentatif des multiples actions culturelles menées en faveur de notre patrimoine linguistique sur l'ensemble des 4 départements bourguignons.

Ai vos lai pleume



Boune annàie a tâte-tou é a tots lés parlanjhes de ché vousautres! Liliane Jagueneau (Poitou)



Jean-Luc Ramel, le perzidant de Bertaèyn Galeizz, e le conselh de meneriy vóz sóhaètan unn bonn anaéy an 2011 e dōu galo tót plein a l'antorn de vóz. (Bretagne)



en boune an née aitout, avec le playi de nous r'voaire. Amitiés Jeanne et fadel



Un grand merci pour la bune annia (comme on dit en Bresse louhannaise). Et à mon tour je vous envoie tous mes souhaits de bonheur et de réussite dans vos projets, sans oublier la santé. Bien cordialement. G. Taverdet.



i vo lai sohaite bin bonne aitou. Lai langue bin drue et peu l'reste! Rémi



Bonsouair Piarre. Merci por tas voeux et ai mon tor, i te souhaite ine "bonne et hêruse" an-née. Por ç'qu'ot d'lai langue, i faudra l'aivar, en effet, bai drue et bai pendue por s'faire entendre mais as peuvant compter chu nous... I t'envirrai las textes en fin d'semaine. Ai lai prochaine, porte tai bai. Guillaume BLANDIN



Merci de tes bons voeux. I t'souhaite aitout, ai touè et peue ai tota tai famille, eune boune an'née. I t'mâ eun diaporama qu'i y'ai eumcho chouingè l'an'née dêrrère. Ai bentôt. Gilles (de Sauïeu)



En ce début d'année, j'ai une pensée pour tous mes amis, mes amours, pour tous ceux à qui je dois des moments de bonheur, des échanges joyeux ou fructueux et comme on dit en Poitou: "a nous retatàe la pàere dau jhenell". Traduction en langage vulgaire: j'espère que nous nous reverrons au cours de cette année pour partager de bons moments. Maryvonne Barillot (Poitou)



A l'attention de l'association
Langues de Bourgogne

Bonjour,

Merci d'avoir signalé l'existence du site internet du patois charolais

"www.patois.charolais.online.fr" dans la publication "Traivarses" de novembre-décembre 2010.

Je réponds à votre question "Charolais avec 1 ou 2 l ?". La réponse est assez simple: **charolais** prend 1 seul "l" lorsque le qualificatif concerne la région du Charolais, alors que **charollais** prend deux "l" lorsque le qualificatif concerne la ville de Charolles. J'ai l'habitude d'utiliser la phrase suivante pour illustrer ce propos:

"On peut très bien être charolais sans être charollais,

alors qu'on est obligatoirement charolais lorsqu'on est charollais."

ce qui est explicite à l'écrit mais mérite des précisions d'orthographe à l'oral...!

La race bovine ou la région charolaise d'une part et le barde charollais Joanny Furtin d'autre part (auteur de très nombreuses chansons et pièces de théâtre en patois charolais) sont donc correctement orthographiés, alors que la race ovine charollaise (label officiel) a une orthographe prêtant à controverse. A noter que les 4 productions alimentaires charolaises - à savoir bovins, moutons, fromages et poule - sont toutes de couleur blanche, ce qui met beaucoup de ... lumière dans mes propos.

NB: dans votre carte des sites de Bourgogne concernés l'ALB, vous serait-il possible de citer le nom de Emile Bonnot (mon père auteur du lexique du patois cahrolais) au lieu de Henri Bonnot (je ne suis que le gestionnaire de ce lexique après le décès de mon père en 2007).

Bien cordialement

Henri Bonnot



O unn aèrr ez famoez Tólózeins tabóreinoz Sur un air des tambourins toulousains bien connus, E pé dan tótt voz chaèrr laungg, je vóz dis... Et dans toutes les langues qui vous sont chères, je vous dis... Bonn anaéy a tertot ! Je vous souhaite de la réussite dans tout ce que vous entreprenez. Beaucoup de joie et d'émotion tout au long de l'année Christophe Simon (Bretagne)



Pôle môle

> Dans son numéro de décembre 37 la revue « **Vents du Morvan** » publie le poème en bourguignon-morvandiau, « **Nos idoles** » de Marinette Janvier, et un petit extrait de ma traduction du « **Condanné à mort** » de Jean Genet écrite dans le cadre des commémorations du centenaire de la naissance de l'auteur. Cette traduction expérimentale restera inédite car non autorisée par les ayants-droits de l'auteur...

> Une soirée « **100% Langues de Bourgogne** » en partenariat avec l'association « **Sur la route de Saint Aignan** » à Rouvres sous Meilly (21) a rapporté 170 € à notre association. Merci à nos amis de Côte d'Or : Jean-Luc, Gilles...

> Nos amis du **club de Saulieu** vont participer au tournage d'un film sur le Parc naturel régional du Morvan.

> Le film amateur tourné dans le cadre de la déambulation théâtrale de Varennes-le-Grand de juillet 2010 sera présenté le **24 juin 2011** au Foyer rural. Un spectacle riche en langue avec une jolie **adaptation bourguignonne de la partie de cartes de Marcel Pagnol**.

> A **Auxonne** un groupe « **patois** » a publié un livre intitulé « **La Patois des granges** ». Je n'en sais pas plus. Nos amis de Côte d'Or peuvent-ils se renseigner ? C'est un livre qui doit figurer sur les rayons du Centre de documentation de la mpo.

> L'association « **Anost Cinéma** » va rejoindre la Maison du Patrimoine Oral avec la perspective de développer un pôle image. C'est une très bonne nouvelle pour tous et pour « **Langues de Bourgogne** » en particulier. La langue c'est naturellement du son et du sens mais il ne faut pas ignorer que la gestuelle, les expressions du visages sont aussi des signes immatériels importants. Il y a parfois même des mains qui parlent patois !...

> Un autre site charolais intéressant à signaler. Il s'agit du site <http://lepaysdutsse.canalblog.com/> qui titre sa page d'accueil « **Ecrire le patois, une langue comme les autres.** »

> Le Journal de Saône-et-Loire du 29 octobre 2010 a publié ce petit encart. Je ne sais si l'expression « **jargon local d'époque** » doit être considérée comme humoristique ou lourdement méprisante ? A vous de juger. ➡

> **Le patois entre en politique !** C'est derrière des banderoles en patois que le Député de la Bresse Arnaud Montebourg a annoncé sa candidature aux présidentielles : « **Y'est l'Arno qué no fa** » « **La Bresse é darré toué** »...

> Notre adhérent Gilles Duvauchel m'a fait parvenir une **carte postale animée en patois** très amusante. Salut et bravo à toute l'équipe !

> Fin 2010, ce n'est finalement pas une mais deux **propositions de Lois relatives aux langues régionales** ont été déposées sur les bureaux de l'Assemblée Nationale : l'une présentée par le Député Armand Jung (UMP) (*PROPOSITION DE LOI relative au développement des langues et cultures régionales*) et l'autre par le Député Marc Le Fur (PS) (*PROPOSITION DE LOI Visant à créer un statut des langues régionales*). Comme vous le savez la **modification constitutionnelle de juillet 2008** stipule que « **les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France** » (Article 75-1). **Que la France se préoccupe et prenne soin de ce qui lui appartient me semble logique**. Quant à ce que ces **propositions** deviennent des **projets** de Loi puis qu'elles viennent en discussion, c'est une autre affaire !

> La **Glaudine** qui tient chronique chaque dimanche dans le **Journal de Saône-et-Loire** rend compte de la créativité d'un groupe vocal de A St Germain-du-Plain (71) ayant monté une comédie musicale en patois. Il s'agit en fait de pastiches de chansons connues. La bonne **Glaudine** cite, par exemple, « **Oh ! Marie** » de Johnny Halliday (ce qui donne « **O Marie, si te saivo / Tout le maux que j'me beillo etc.** ») et « **Amsterdam** » de Brel qui transposé au bord de la Saône donne : « **Pas loin du pôrt d'Ouroux / Y'a un pôchou qui pôche / Un pôchou de chez nous / Peu d'pôcher é dépôche...** ». Naturellement le groupe fait salle comble à chaque fois. Je ne manquerai pas la prochaine prestation de ce groupe pour vous en dire plus.

MANZIAT (01)
Spectacle patoisant
« **Faites du Patois** » est un groupe originaire de Pont-de-Veyle qui propose, dimanche après-midi à Manziat, un spectacle en jargon local d'époque, composé de sketches, chansons, dictons et autres fables. Pour les spectateurs qui n'auraient pas fait patois deuxième langue au collège, une traduction en français sera projetée simultanément sur grand écran, à côté de la scène. Un événement organisé par l'association Les Amis du Patrimoine. **Salle Henri Renaud. Dimanche 31 octobre, à 14 h 30.**
Tarifs : 5 € (gratuit - 12 ans).
Tél : 03 85 36 10 86

Jean-Léo Léonard

Comme certains le savent déjà, fin novembre 2010, nous avons accueilli en Bourgogne le linguiste Jean-Léo Léonard de l'Université de Paris III La Sorbonne. Il ne me reste plus beaucoup lignes pour vous parler d'une **personnalité à la fois attachante et très compétente** aussi je vous conseille de visiter son site : http://ed268.univ-paris3.fr/lpp/admin.php?page=equipe/jean-leo_leonard

En 6 jours nous avons réalisé avec lui une série d'enregistrements de très grande qualité, du Morvan à l'Auxois en passant par la Bresse et le Val de Saône : une trentaine de personnes à Arleuf, Lormes, Anost, Saulieu, Arconcey, Varennes-le-Grand, Nanton et Sens-sur-Seille.

Jean-Léo a une manière très particulière de guider les conversations (presque toutes réalisées en bourguignon) en relançant lui-même les questions en poitevin*. Curieusement la communication fonctionne fort bien et cet échange en langues d'oïl contribue même à un déblocage de la parole tout à fait intéressant.

J'ai écouté une partie des enregistrements réalisés. Non seulement ils sont riches linguistiquement mais ils sont humainement très intéressants et ils attestent d'une réflexion profonde sur la valeur et le sens de ce patrimoine des mots qui nous occupe.

Une copie de l'intégralité de ces documents, qui s'intègrent à une recherche inter-régionale intitulée « **Les langues et vous** » est déposée à la mpo.

Grand merci à tous ceux qui ont participé à cette aventure qui n'est, je crois, qu'un début.

Jean-Léo a en effet semé sur son passage les graines de divers projets particulièrement intéressants.

> A son invitation nous avons déposé une proposition de communication à un Colloque International intitulé « **Disparitions et Changements Linguistique** » qui doit se tenir à Dijon en juin 2011. Nous en reparlerons si cette proposition est retenue. Même si un tel colloque ne débouche pas directement sur des actions concrètes il s'agit d'abord pour nous de nouer des relations avec l'Université de Bourgogne.

> Une **collectes d'urgence** dans « **l'archipel des langues de Bourgogne** » (expression de Jean-Léo), un projet **d'anthologie de la littérature** et un projet de **festival de langues** sont également envisagés à plus ou moins long terme.

> Je vous en dirai plus quand toutes ces idées auront germé mais je peux dès à présent vous annoncer que Jean-Léo Léonard animera un **atelier d'écriture en septembre 2011 à la mpo**. A ne pas manquer !

* Ma thèse portait sur la variation dialectale dans l'île de Noirmoutier, Vendée [...] à deux pas de Nantes, où l'on parle un poitevin éblouissant. J'y ai réalisé des enquêtes de terrain pendant 4 ans, entièrement en poitevin, que j'ai appris « sur le tas » pour l'occasion. Apprendre un dialecte d'oïl n'est pas une mince affaire, car les locuteurs sont très exigeants sur le moindre détail de prononciation et de grammaire. Mais quand on y arrive, on est bien récompensé, même si les gens continuent de vous dire « tu ne parles pas vraiment comme nous : on dirait que tu es Canadien » ! (Lu sur le site de Jean-Léo Léonard)

Disparition, apparition et réapparition des langues de Bourgogne

La disparition des langues ou des variétés dialectales historiques d'Oïl et du francoprovençal (FP) pourrait aisément être considérée comme un épiphénomène : inévitable *assimilation* de variétés vernaculaires atomisées, réduites à l'état de sociolectes agricoles et ouvriers, dotées d'une « littérature patoisante » conçue comme genre mineur ou marginal. La tension entre la *disparition* d'une langue et son mouvement contraire, la *réapparition* – notamment par *révitalisation* –, des langues historiques de Bourgogne (d'oïl et FP), constitue une dynamique qui traverse les trois axes du colloque : 1) en tant qu'étude de cas, touchant des langues proches, mais dont le différentiel typologique (oïl *versus* FP) revêt une grande importance tant pour les locuteurs que pour les linguistes, 2) en tant que processus caractérisé davantage par une relation au multiple (la diversité des variétés d'oïl bourguignon et de FP et la relation au français central et au français régional) et par une culture du pluralisme que par une simple dialectique de conflit sociolinguistique, 3) par la diversité diachronique (Mioni 1983) de ces langues ou variétés, car des traditions écrites et des formes de pratique orale de ces langues existent et ne cessent d'émerger, de disparaître et de réapparaître de manière endémique.

Le principal apport de cette étude de cas résidera dans l'articulation sur deux versants du concept de *disparition*. En premier lieu, du point de vue des systèmes de relation aux normes, en termes de rapport à la et aux norme(s) locale(s) et régionale(s), ainsi qu'en termes de réseaux et de communautés de pratique (cf. Eckert & Wenger 2005) de locuteurs et de « militants » travaillant le corpus et le statut de ces langues ou de ces variétés notamment sur le plan diachronique (fonctions écrit/oral). En second lieu, du point de vue des processus multiples qui font qu'une disparition, réelle ou annoncée, est tout autre chose qu'un simple effacement : il faut compter avec au moins trois modalités (*privatif*, *additif* et *réactif*). Il convient également de distinguer entre *disparition* et *attrition*, avec les conséquences parfois prolifiques en initiatives et en phénomènes socioculturels liés à ce dernier phénomène.

L'articulation des concepts figure dans le tableau ci-dessous. Par exemple, en termes de réseaux et de communautés de pratique, le parler d'oïl bourguignon a pu disparaître de nombreuses localités de Bourgogne où il était d'implantation historique, pour faire son apparition dans des quartiers de Dijon ou de Paris, et réapparaître par le biais du retour au pays de retraités qui font usage de la langue aussi bien pour se réintégrer dans la trame de la sociabilité locale que dans le cadre de liens avec le mouvement associatif « revivaliste », qui constitue une communauté de pratique qui diffère par sa dimension associative et éducative des réseaux « traditionnels » – notamment par le travail sur l'écrit, qui se substitue ou s'ajoute aux pratiques orales vernaculaires. On illustrera également les deux autres séries de phénomènes (relation aux normes et changement de langue) selon ces trois modalités (*privatif*, *additif* et *réactif*), qui font éclater le concept de disparition et permettent de conceptualiser la notion de *substitution sociolinguistique* ou *language shift*.

Relations	Processus		
	privatif	additif	réactif
A la norme et aux normes	attrition	implantation, importation	superposition
Aux réseaux, communautés de pratique	disparition	apparition	réapparition
Au changement de langue	substitution	individuation	révitalisation

Nous traiterons de ces relations (aux normes, aux réseaux, à l'assimilation) et de ces modalités (*privatif*, *additif* et *réactif*) à travers la présentation des résultats d'enquêtes sociolinguistiques et dialectologiques réalisées en 2010 dans le Morvan et dans la Bresse dans le cadre d'un projet en cours sur l'aménagement des langues d'oïl dans le cadre des réseaux associatifs. Outre le modèle analytique présenté dans le tableau supra propre aux auteurs, notre principal cadre de référence sera celui proposé par Fishman (1991) et Fishman & al. 2001. Nous verrons ainsi que l'échelle de vitalité de Fishman à huit degrés (du stade 8-7, qui est celui de l'obsolescence, au stade 1, qui est celui de la revitalisation avec déploiement de toutes les fonctionnalités et revalorisation du statut), d'une grande valeur heuristique, demande cependant à être nuancé en ce qui concerne les degrés élevés d'attrition – ou de *disparition* de la langue (stade 7-8). De ce point de vue, la situation des langues de Bourgogne présente une granularité fine : l'activité associative travaille des modalités correspondant aux stades 6 (transmission par le voisinage et les communautés de pratique liées à l'éducation populaire) et au stade 5 (élaboration diachronique, codification, passage à l'écriture). Les notions d'implantation, importation et superposition de notre modèle sont issues de la sémiotique générale (Klinkenberg 1997 : 304-307).

ECKERT, PENELOPE & WENGER, ETIENNE 2005. « Communities of practice in sociolinguistics », *Journal of Sociolinguistics*, Vol. 9, no. 4: pp. 582-589

FISHMAN, JOSHUA : 1991. *Reversing language shift*. Clevedon, Multilingual Matters.

FISHMAN, JOSHUA (ed.) : 2001. *Can threatened languages be saved?* Clevedon, Multilingual Matters.

KLINKENBERG, JEAN-MARIE 1997. *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil.

MIONI, ALBERTO 1983. « Italiano tendenziale : osservazioni su alcuni aspetti della standardizzazione », *Scritti Linguistici in onore di Giovan Battista Pizzini*, Pisa, Pacini : 495-517.

Ci-dessus le cadrage théorique de la communication envisagée en juin. Si ce projet est accepté il devrait être porté par notre Secrétaire Gilles Barot avec naturellement l'aide de Jean-Léo Léonard (qui ne pourra pas assister au colloque mais nous préparera le terrain). Ne vous inquiétez pas ! C'est, à première vue, un patois un peu compliqué. Mais ce qui nous importe c'est le mot **révitalisation** !